

Michel Cazenave (délégué général de l'Institut Charles de Gaulle) : «Le colloque de l'Institut Charles de Gaulle», *L'Appel*, novembre-décembre 1975, n° 21, p. 28-32.

La tenue les 21, 22 et 23 novembre 1975 d'un Colloque international ouvert par Michel Debré et clôt par André Malraux, organisé par MM. Pierre Lefranc, Michel Cazenave et Bernard Tricot, a été un signe puissant que de Gaulle est bien, comme l'a écrit un journaliste, un «prophète des temps modernes». Les commissions étaient présidées par MM. Jules Antonini, François Seydoux, le général Usureau, Pierre Piganiol et Pierre Laurent.

Pendant trois jours, l'Institut Charles de Gaulle a réuni à Paris des représentants ou des ressortissants de plus de trente pays différents, afin de réfléchir en commun aux «*conditions de l'indépendance nationale dans le monde moderne*». Ministres, diplomates, universitaires, militaires, intellectuels et hommes politiques ont ainsi tour à tour confronté leur vue dans un débat d'une extrême liberté, d'une totale franchise, et où chacun a pu faire valoir son point de vue particulier.

Il ne s'agissait évidemment pas de porter des jugements sur l'action internationale de tel ou tel Etat, de prendre des positions politiques – bref, de s'immiscer dans l'actualité immédiate, de distribuer blâmes ou éloges, ou d'indiquer des recettes pour l'indépendance de chacun. Le but clairement avoué de ce colloque était de faire avancer la réflexion au plan théorique et de confronter les thèses et les hypothèses de chacun, en sorte que l'on tente de dégager ce qui, dans le thème de l'indépendance, relève du contingent, et ce qui relève de l'essentiel.

Sans qu'aucun des participants renonce à ses propres idées, et malgré les disparités dans les situations représentées (il a été souvent noté qu'une stratégie de l'indépendance ne pouvait pas, à l'évidence, être la même dans le cas de la Tunisie et dans celui de l'Inde ou quand il s'agissait de la Yougoslavie, de la Côte d'Ivoire ou de la France : différences géographiques, démographiques, historiques et géopolitiques), il est d'autant plus significatif qu'un certain nombre de thèmes ait rencontré un large

consensus à l'intérieur des commissions d'étude spécialisées qui s'intéressaient à ces problèmes :

— Dans le domaine propre de la *politique extérieure*, il ne peut pas exister de véritable politique d'indépendance en deçà d'un certain seuil de cohésion sociale. Autrement dit, et de quelque façon que cette participation s'inscrive dans les faits, il n'y a pas d'indépendance possible sans une *participation* organisée du peuple aux décisions qui le concernent, et des travailleurs à l'activité économique dans ses processus et dans ses *résultats*.

— Vis-à-vis de *l'étranger*, le contraire de l'indépendance, c'est la dépendance envers une autre nation ou un autre groupe de nations. L'interdépendance n'est donc pas forcément contraire à l'indépendance, mais, bien comprise, elle en est souvent le complément. Par ailleurs, une indépendance digne de ce nom admet dès l'origine le principe de réciprocité : elle ne réside pas seulement dans l'affirmation de soi, elle démontre aussi le respect de la liberté et de la personnalité des autres.

— Au plan *économique*, de plus en plus tributaire de nos jours du contexte d'ensemble et des structures internationales d'échange et d'investissement, la notion de marge de manœuvre a paru déterminante. Il n'est évidemment pas question de refuser de participer à la vie économique internationale et de rechercher une quelconque autarcie : mais pour préserver son potentiel et faire respecter son domaine d'autonomie, il est nécessaire pour une nation d'être en mesure d'intervenir sur les mécanismes des échanges et, éventuellement, de pouvoir les remettre en cause lorsqu'ils lui paraissent devenir oppressifs.

— Au plan *militaire*, selon les situations et les présupposés idéologiques, le choix s'est opéré ou non en faveur d'un armement nucléaire comme élément fondamental de la dissuasion, c'est-à-dire de la préservation absolue de l'indépendance. C'est un choix qu'ont fait par exemple la Chine et la France, dans des contextes et des réalités socio-politiques pourtant très différentes. Néanmoins, que ce choix ait été ou non effectué, la participation populaire à l'effort et à la volonté de défense s'est révélée fondamentale à tous les points de vue : il n'y a pas de défense sans esprit de défense.

— Pour ce qui est de la *science*, pourtant éminemment universelle dans ses lois, la notion d'indépendance n'y est pas dépourvue de signification. En réalité, il s'agit dans ce domaine que chaque pays soit en position de mener à bien les actions de recherche auxquelles une large autonomie est réellement possible, et d'orienter dans le sens de l'équité les structures des interdépendances inéluctables.

— Pour ce qui est enfin de la *culture*, il est presque tout de suite apparu que, contrairement à bien des apparences, il est là question d'un point essentiel dans toute conception de l'indépendance. Celle-ci repose en effet sur un projet de société, et sur un projet politique global qui assume à la fois l'histoire et le devenir de la nation. Certains ont même avancé l'idée que la défense de la culture dans une perspective d'indépendance impliquait l'idée d'une «révolution culturelle» en présence des forces d'acculturation actuellement dominantes.

Dans tous les cas, que les participants aient été communistes ou libéraux, qu'ils soient venus de l'Est, de l'Ouest, d'Asie ou d'Afrique, qu'ils aient représenté des pays en voie de développement ou des pays déjà hautement industrialisés, des puissances moyennes ou non, deux idées essentielles se sont imposées dans la clarté :

— le rôle de l'Etat est irremplaçable;

— mais il n'est irremplaçable que dans la mesure même où il est légitime, c'est-à-dire qu'il transcrit une franche et réelle adhésion populaire.

Quelle que soit par ailleurs le régime intérieur, il n'y a d'indépendance que par et pour le peuple.

* * *

Michel Cazenave (délégué général de l'Institut Charles de Gaulle) :
«Le colloque de l'Institut Charles de Gaulle», L'Appel, novembre-décembre 1975, n° 21, p. 28-32.

André Malraux : «Elle étonnera encore le monde»

Dans une fresque épique tachée de mort et colorée d'espoir, André Malraux a chanté le combat mené par le général de Gaulle pour faire revivre la France, dans l'honneur et l'indépendance.

Écoutant la bande du discours de Phnom-Penh, au retour du Cambodge, il semblait perplexe d'entendre la voix survivante de la France, comme une ménagère qui trouverait, au retour du marché, son panier plein d'étoiles. Et de constater une fois de plus que les Français, qui confondent l'Etat avec l'administration, accepteraient tant bien que mal de prendre pour loi, la responsabilité suprême devant la France – confiée par le peuple – exercée à travers l'Etat.

La France le hantait, elle ne l'interrogeait pas. L'interrogateur obsédant, c'était l'Etat. Il en parlait comme Bonaparte consul, et comme les scientifiques parlent de la science : d'un domaine de rigueur tout nourri d'aventure. Il reprochait à Saint Augustin l'absence d'esprit politique, pour l'avoir comparé à une assemblée de brigands. C'est pourquoi la nouvelle constitution lui avait semblé presque aussi urgente que l'Algérie. Pas de Fleurus sans Convention. Pas de nation sans Etat, comme l'avaient compris les théoriciens des Internationales, qui avaient exigé sa disparition. Le Général ne voyait pas, n'avait jamais vu dans l'Etat, l'appareil du pouvoir d'une classe, mais l'agent de l'unité nationale toujours menacée; la Convention l'a vu ainsi. Les plus grands serviteurs de la France, disait-il, l'ont servie en transformant l'Etat : on n'imagine pas Bonaparte, connétable de Louis XVI. Monarchies et républiques avaient donné forme à la nation qui, sans Etat, serait corps sans âme et concept sans histoire. De même que Richelieu, il tenait pour sa tâche première, la création et le maintien de l'Etat qui servirait le mieux la France.

Le travail, l'ingéniosité, l'industrie, le commerce de la France de 1620, qui ne comptait pas, étaient-ils si différents de ceux de la France de 1650, la plus puissante monarchie de la chrétienté ?

«*Quand les Français s'entendent, oh ! alors !*». Il éprouvait avec force le sentiment d'une grande mutation historique, à laquelle s'accordaient mal les Etats modernes perdus de politique et de chimères. Son Etat était presque le contraire de l'administration; celle-ci dirigeant ce qui continue, et l'Etat, ce qui change. C'était l'instrument du devenir de la nation, le plus puissant moyen de coordonner ses forces. «*On n'a pas fait grand'chose depuis Napoléon... Sauf ne rien comprendre à un Etat dont on attend tout, y compris le droit au bonheur !*» Il s'était attaché passionnément à l'efficacité de cet appareil suprême et claudicant, comme autrefois à l'emploi des divisions blindées. Il y voyait plus qu'un appareil, un organisme obscurément vivant et prisonnier, à délivrer de l'inertie, du conformiste, des féodalités patronales ou syndicales, des chimères – c'est-à-dire de ce qui pouvait rivaliser avec l'Etat – Il en a rêvé une histoire semblable à celles de la guerre, qui sont d'abord histoires des armées. Il a écrit celle de l'armée française et constaté que bien des mutations de la guerre ne sont pas militaires, par exemple la circonscription décrétée par la France de «la Patrie en danger», d'où sont venues les mobilisations générales. Alexandre le Grand invente à la fois (et semble-t-il, de la même façon) ses formations militaires et ses formations civiles, la cavalerie des hétéres et le corps administratif des régions conquises. «*Notre Etat est en retard d'un demi-siècle sur nos techniques et même sur nos conceptions politiques*», disait le général de Gaulle en 1960. Il l'avait rétabli en 1945 et 1958. Faire un Etat n'allait pas plus de soi, que créer l'armée des Légions ou le Sénat romain. Il s'était intéressé à la formation des départements comme à celle de l'armée soldée de Charles VII. Il connaissait chacun des préfets, et «l'invention» des premières libertés communales comme celle du premier impôt permanent – ou de la Sécurité Sociale. Un de ses ministres, harassé, m'a dit : «Il voudrait ouvrir une E.N.A. tous les matins !» Mais lui : «*Le pouvoir de l'Etat a été un bouchon, entre des partis acharnés à conquérir une majorité, pour qu'elle arbitre des problèmes qu'elle ignorait.*»

«*Quand la France redeviendra la France, on repartira de ce que j'ai fait, non de ce que l'on fait depuis mon départ.*» De ses idées ou d'un autre 18 Juin ? Il a toujours dit que son idéologie courait mal en terrain plat. La France survivra si la Volonté nationale la maintient jusqu'au surgissement de l'imprévisible : quand Richelieu fut

Michel Cazenave (délégué général de l'Institut Charles de Gaulle) :

«Le colloque de l'Institut Charles de Gaulle», L'Appel, novembre-décembre 1975, n° 21, p. 28-32.

appelé, elle était une puissance de second ordre. Le Général pensait : péripétie, de tout ce qui menaçait visiblement la France; mais du monde aveugle, qui la balkanise ? Richelieu ne craignait pas la fin de la chrétienté. «*J'ai tenté de dresser la France contre la fin du monde.*» La Nation avec une majuscule, celle à laquelle la France convertit autrefois l'Europe, est née de «la Patrie en danger», de la métamorphose fulgurante imposée par la Convention. En 1940, la France a été directement concernée. L'est-elle toujours dans ce monde informe où les derniers empires s'affrontent à tâtons ? «*Elle étonnera encore le monde.*»

(Le texte intégral du discours sera publié dans la revue de l'Institut : *Espoir* - 5, rue de Solférino, 75007 Paris).